

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 28 Septembre 2017

Le jeudi 28 septembre 2017, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 22 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

## Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. J- L. PALÉVODY, Mme M-P. GLEIZES, M. P- YSCHANEN, M. S. ROSTAN, M. B. PASSERIEU, M. A. CARRAL, G. BAUX, Mme V. BLANSTIER, Mme Cl. GRIET, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme C. CIERLAK-SINDOU, M. Ch. ROUSSILLON, M. P. BROT, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. AREVALO, M. J- P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

## Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme Cl. GEORGELIN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
Mme M- A. SCANO a donné procuration à Mme P. MATON  
Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT  
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration à M. J-P. PERICAUD

## Membre absente

Mme A. POL

## Exposé des motifs

Par délibération du 9 février 2017, le conseil municipal a approuvé le coût prévisionnel des travaux de réhabilitation du groupe scolaire Gabriel Sajus établi en phase Avant Projet Définitif (valeur Janvier 2017) ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération.

En outre, des subventions ont été sollicitées auprès des partenaires suivants :

- ◆ Le Conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire ;
- ◆ Le Conseil régional dans le cadre du Contrat Régional Unique sur les travaux liés à la rénovation thermique et l'accessibilité des bâtiments publics ;
- ◆ L'État :
  - Dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) mis en place en 2016 et reconduit en 2017 sur les même thématiques que le Conseil Régional ;
  - Au titre de la DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, à

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 33**

**Présents ou représentés : 32**

**Nombre de votants : 32**

**Numéro  
2017/SEPT/67**

**Point de l'ordre du jour  
10**

## OBJET

**RÉALISATION DE TRAVAUX  
DE RÉNOVATION ET  
D'AGRANDISSEMENT DU  
GROUPE SCOLAIRE SAJUS :  
PLAN DE FINANCEMENT ET  
DEMANDE DE  
SUBVENTIONS**

## RAPPORTEUR

**M. CARRAL**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 03/10/2017  
L'affichage en mairie le : 03/10/2017  
La notification le : 03/10/2017

Le Maire  
Christophe LUBAC

laquelle la Commune est éligible depuis 2017, précision faite que le financement est conditionné à l'octroi d'une subvention par le Conseil Départemental.

- ◆ La Caisse d'Allocations Familiales sur les travaux des locaux dédiés aux activités de l'ALSH péri-scolaires.

A ce jour, les réponses apportées par les partenaires financiers sont les suivantes :

- ◆ Le Conseil régional propose de basculer sur des fonds Européens (FEDER) la demande déposée dans le cadre du Contrat Régional Unique, le dossier est en cours de dépôt ;
- ◆ L'État a attribué à la Commune une dotation de 80 000 euros dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) ;
- ◆ Les dossiers auprès du Conseil départemental, de l'État (DETR) et de la Caisse d'Allocations Familiales sont en cours d'instruction.

Suite au résultat de l'appel d'offre ouvert concernant les travaux, aux marchés signés avec les entreprises et aux réponses obtenues à ce jour des co-financeurs, il est nécessaire de mettre à jour le plan de financement de l'opération :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux (avec option)	2 554 946 €	Subvention Conseil Départemental (CDT)	766 484 €
études : programmiste et Maitrise d'Œuvre	335 349 €	Fonds européens	204 406 €
Divers : frais de concours, sondages de sols, OPC, révisions prix, imprévus ..	443 038 €	Subvention Etat (FSIL)	80 000 €
		Subvention Etat (DETR)	250 000 €
		Subvention CAF (locaux ALAE)	50 000 €
		Fonds de compensation de la TVA	553 467 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>3 333 333 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>1 904 357 €</b>
TOTAL DEPENSES OPERATION TTC	4 000 000 €	TOTAL RECETTES OPERATION TTC	1 904 357 €
		Reste à charge commune	2 095 643 €

### **Décision**

Le conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur CARRAL et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation du Groupe Scolaire Gabriel Sajus mis à jour en fonction du résultat de l'appel d'offres ouvert et des réponses déjà obtenues des partenaires financiers.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
*Christophe LUBAC*

Date la signature : 02/10/2017  
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*